



Mot du Président

L'assemblée générale d'une association est l'occasion pour tous ceux qui s'intéressent à la vie de cette association d'avoir une information directe des différents responsables sur l'année écoulée et sur les projets à venir. Notre assemblée générale aura lieu le samedi 4 décembre à 14 h 30 à la maison des associations du 14ème. Je suis conscient que le choix d'un samedi va à l'encontre de nos nombreuses sorties de week-end mais c'est pour nous la seule façon de disposer de suffisamment de temps :

Je présenterai le rapport moral, le secrétaire général assisté des responsables d'activité présentera le rapport d'activités et le trésorier le rapport financier. Nous répondrons aux différentes questions que vous souhaitez poser et l'AG se terminera par une projection de photos d'escalade au Wadi-Rum et le pot de l'amitié.

Pour ceux qui s'intéressent plus particulièrement aux aspects financiers, notre trésorier organise une "soirée comptes" le mercredi 1er décembre à 19 h à notre siège rue Boissonade.

Claude Boitard

Escalade Bleu

L'escalade à Fontainebleau rentre peu à peu dans la saison froide. Les participants se font moins nombreux.

Je rappelle que, quand il pleut, nous randonnons pour découvrir de nouveaux sites à grimper par exemple.

Le froid n'est pas un frein à l'escalade tant qu'il n'est pas extrême, évidemment.

Contact : Carlos Altieri

Escalade SAE

La demande d'escalade sur SAE reste forte. Si certains créneaux sont malheureusement déjà complets, il reste quelques places disponibles pour les murs Place des Fêtes (19ème) le mardi soir et Alice Milliat (14ème) le mercredi à midi.

Face à la pénurie de SAE en région parisienne le CAF IdF s'est associé à la FSGT pour adresser une lettre ouverte aux élus pour le développement de SAE.

Contacts : Carlos Altieri (Mur des Lilas) et Claude Boitard (Mur Milliat)

Ski de montagne

La neige tombe sur nos montagnes... il est donc temps de se préparer pour la saison de ski de randonnée ! Avec près de 130 sorties programmées dans tous les massifs et pour tous les niveaux, chacun devrait trouver son bonheur au CAF-IDF.

Nouveauté cette année : les inscriptions aux sorties en car ouvriront 6 semaines avant la date de la sortie. Ce délai supplémentaire nous est utile pour mieux organiser la logistique très lourde de ce type de transport. Et pour vous, il permet de mieux planifier votre saison. N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire – en particulier le bulletin météo de la semaine précédente : les cars peu remplis 15 jours avant le départ risquent d'être annulés, alors même que les conditions seront peut-être très bonnes. Une inscription précoce ne comporte aucun risque : si les conditions nivométéo sont mauvaises, le car peut être détourné vers une région bénéficiant d'un temps plus clément ; au pire, si aucune solution de repli ne peut être trouvée, le car est annulé et vous êtes alors intégralement remboursés.

Et pour enrichir vos connaissances, n'oubliez pas les formations organisées au Club : [lien agenda](#)

- 2 décembre : nivologie
- 9 décembre : météo en montagne
- 14 décembre : cartographie et orientation
- 6 janvier : nivologie et réduction des risques
- 12 janvier : nœuds et encordements
- 20 janvier : développer ses compétences pour encadrer

Week-end multi-activités

Montagne hivernale

Le CAF IdF organise en Queyras un week-end de Découverte d'activités en Montagne Hivernale les 22 et 23 janvier 2011.

Au programme :

- Ski de montagne
- Télémarm
- Ski de fond
- Raquettes à neige
- Cascade de glace

Pré-inscrivez-vous auprès du secrétariat en indiquant les activités que vous souhaiteriez découvrir. Vous pourrez ainsi être tenu informés en direct de l'avancement et du déroulement du projet.

Contacts : Alain Changenet, Jean-François Deshayes

Site web

Depuis début octobre, vous avez la possibilité de payer en ligne l'inscription aux sorties.

Dès que la fiche technique est parue, vous pouvez remplir le bulletin d'inscription en ligne depuis le détail de la sortie dans l'Espace Membre. A la fin du processus, vous verrez un lien vers notre partenaire bancaire pour effectuer le règlement.

Une petite subtilité à conserver en mémoire : votre compte sera débité quand le secrétariat aura validé votre inscription et vérifié qu'il reste suffisamment de places dans la sortie.

Pour les autres détails, [reportez-vous à la page d'aide dédiée, accessible depuis le site Web.](#)

Les webmasters.

Soutenir les actions du Club

Le Club alpin Ile-de-France est reconnu comme association d'utilité publique : vous pouvez lui faire un don pour soutenir son action en faveur du développement des sports de montagne pour tous, de la connaissance et de la protection du milieu montagnard, de la formation à la sécurité de la pratique en terrain montagnard. Votre don sera déductible pour 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. [Lien](#)

Protection de la montagne et environnement

Le Club Arc Alpin (CAA), qui regroupe les clubs alpins des 7 pays participant à la Convention alpine et dont la FFCAM est membre, a adopté, lors de son AG du 11 septembre 2010 à Munich, la « Stratégie Climat ». Cette stratégie vise à la fois à inciter les clubs membres à prendre des mesures concrètes pour limiter l'impact potentiel de leurs activités sportives sur le climat, notamment à réduire les émissions de CO2 provoquées par les déplacements vers les lieux de pratique, et à s'adapter au changement climatique en améliorant la prévention des risques pesant sur les infrastructures nécessaires aux sports de montagne (sentiers, refuges), notamment par une meilleure information des membres des clubs sur l'augmentation de ces risques naturels. Le texte vient d'être traduit en Français : [en savoir plus](#)

Nous rejoignons ici une préoccupation déjà énoncée dans la motion proposée par le club de Moutiers Haute Tarentaise et votée lors de l'AG de la FFCAM de Rivesaltes en janvier 2009.

Lettre du Club Alpin d'Ile-de-France – 12 rue Boissonade – 75014 PARIS

Téléphone : 01 42 18 20 00 – site web : www.clubalpin-idf.com

Nos activités sont réservées aux adhérents du Club Alpin sauf pour les manifestations exceptionnelles précisées.